

# Rapport d'étape de 2023 au Comité permanent des comptes publics

Mise en œuvre des recommandations du vérificateur général du Canada dans son rapport de 2019 à l'Assemblée législative du Yukon sur l'enseignement au Yukon de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

**Ministère de l'Éducation**  
**28 février 2023**



## Réponse au rapport de 2019 du vérificateur général du Canada

Le présent rapport fait le point sur le travail accompli par le Ministère à l'égard des recommandations contenues dans le rapport du Bureau du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative du Yukon intitulé *L'enseignement au Yukon de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année – Ministère de l'Éducation* (juin 2019).

## Mot de la sous-ministre de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation est toujours aussi déterminé à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport de 2019 du Bureau du vérificateur général du Canada.

Le présent document dresse un tableau sommaire des mesures prises par le Ministère pour donner suite à ces recommandations depuis l'audience publique convoquée par le Comité permanent des comptes publics en janvier 2022.

Le Ministère est fermement résolu à apporter des changements majeurs au système afin que les apprenants et les apprenantes du Yukon se remettent du chaos causé par la pandémie de COVID-19 et s'épanouissent. Nous continuons à repenser nos façons d'aider les élèves et de leur fournir en temps voulu les soutiens pouvant répondre efficacement à leurs besoins d'apprentissage. Nous prenons des mesures pour créer des milieux scolaires plus sécuritaires et inclusifs où les élèves sont prêts à apprendre et appuyés en ce sens.

Depuis décembre 2019, dans un contexte de pandémie mondiale, nous avons fait le nécessaire pour que les élèves puissent poursuivre leur apprentissage et avons fait progresser plusieurs initiatives visant à réduire les inégalités inhérentes au système et améliorer les résultats des élèves.

Voici certaines de nos réalisations les plus marquantes :

- Lancement d'un nouveau modèle de services universels de garde d'enfants axé sur la qualité, l'abordabilité et l'accessibilité. Ce programme a des répercussions positives pour les enfants et contribue à combler les écarts en matière de réussite scolaire (voir page 3).
- Améliorations apportées aux programmes de maternelle quatre ans et de maternelle à temps plein dans les écoles rurales afin d'offrir aux enfants la possibilité de participer plus longtemps (deux ans) à des activités reposant sur le jeu et appropriées

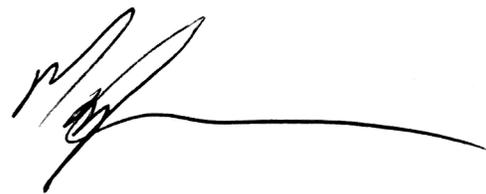
à leur développement. On favorise ainsi l'approfondissement de la compréhension et l'acquisition de solides compétences de base en vue de leur entrée en première année (voir page 3).

- Création en février 2022 de la Commission scolaire des Premières Nations du Yukon, fruit d'une collaboration avec le Comité des chefs des Premières Nations, le comité de gouvernance intérimaire de la Commission scolaire des Premières Nations et les représentants de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon; prise de mesures pour assurer une rentrée scolaire réussie aux écoles et élèves qui se joindront à la nouvelle commission en 2022-2023; depuis, travail avec les commissaires scolaires élus, organisation d'un deuxième référendum et appui continu à la nouvelle commission scolaire (voir page 7).
- Achèvement en février 2022 d'un cadre de collaboration qui décrit la façon dont le Ministère et les Premières Nations travailleront ensemble pour faire avancer leurs priorités communes en matière d'éducation et pouvoir à terme suivre les progrès réalisés relativement aux initiatives menées collaborativement (voir page 14).
- Conclusion de l'examen de l'éducation inclusive et spécialisée et avancement du plan de travail relatif à l'initiative « Repenser l'éducation inclusive et spécialisée » mise sur pied avec les Premières Nations du Yukon et nos autres partenaires en éducation. Des progrès ont été réalisés à l'égard des éléments suivants :
  - » Élaboration de critères relatifs à la priorisation des évaluations, l'embauche de spécialistes pour effectuer les évaluations psychoéducatives et les évaluations en orthophonie (voir page 11).

- » Lancement du programme « Des écoles propices à l'apprentissage » fondé sur les travaux avant-gardistes du Dr Bruce Perry, qui consiste à former le personnel enseignant pour qu'il puisse adopter avec les élèves une approche fondée sur le cerveau et un modèle comportemental positif (voir page 11).
- » Élaboration d'une approche globale de la santé mentale axée sur la prévention et la promotion de la santé mentale, ainsi que des mécanismes de soutien et d'intervention en milieu scolaire et à l'extérieur (voir page 12).

- Publication de rapports contenant des données sur les élèves et distribution aux écoles des profils portant sur l'année scolaire 2022-2023. Ces profils donnent une vue d'ensemble des données portant sur les évaluations, l'assiduité et le nombre d'inscriptions, accompagnées d'analyses. Distribution des tableaux de bord des données sur les élèves (voir page 3).
- Conclusion de la première phase des consultations portant sur l'élaboration d'une stratégie de réussite scolaire, achèvement de la deuxième phase sous peu (au printemps 2023) et poursuite du travail pour finaliser la stratégie afin qu'elle puisse être mise en œuvre dès l'année scolaire 2023-2024 (voir page 2).

Plus de détails sont fournis dans les pages qui suivent sur les réalisations à ce jour et le travail en cours. Il nous tarde de faire à nouveau état des progrès réalisés.



Mary Cameron  
Sous-ministre de l'Éducation

## Table des matières

<b>Thème 1 : LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES DU YUKON</b>	1
Stratégie de réussite scolaire	2
Réduire les inégalités en matière de possibilités : Programme universel	3
Données, analyses et rapports	4
Soutien aux apprenants adultes	5
Plans de croissance des écoles	6
Évaluation du rendement du personnel enseignant	7
<b>Thème 2 : UNE ÉDUCATION INCLUSIVE</b>	8
Repenser l'éducation inclusive et spécialisée	9
Communautés de recherche	10
Évaluations formelles	12
Écoles adaptées à l'apprentissage	13
Une approche globale de la santé mentale	13
<b>Thème 3 : LA CULTURE ET LES LANGUES DES PREMIÈRES NATIONS DU YUKON</b>	15
Cadre de collaboration	16
Collaboration avec les Premières Nations	16
Commission scolaire des Premières Nations	19
Revitalisation de la langue, de la culture et du patrimoine dans les écoles du Yukon	20
Formation, perfectionnement professionnel et soutien aux éducateurs	22

Thème 1 :  
LES RÉSULTATS DES  
ÉLÈVES DU YUKON

## Recommandation du vérificateur

Le ministère de l'Éducation devrait définir et mettre en œuvre une stratégie pour réduire les écarts de longue date dans le rendement éducatif et améliorer les résultats des élèves, surtout pour les élèves des Premières Nations du Yukon et les élèves en milieu rural. La stratégie devrait prévoir :

- la réalisation d'une analyse des causes profondes des piètres résultats des élèves;
- la définition de cibles de rendement;
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures pour atteindre les cibles fixées;
- une évaluation de l'efficacité des mesures prises pour améliorer les résultats des élèves.

(Recommandation 42)

Le Ministère collabore avec les Premières Nations du Yukon et d'autres partenaires en éducation pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à améliorer les résultats des élèves, en particulier ceux des élèves autochtones et des élèves des régions rurales.

Il est important d'avancer tranquillement dans ce dossier pour nous assurer que le travail est fait avec soin et que nous avons la même compréhension de ce que nous attendons du système d'éducation publique du Yukon.

## Stratégie de réussite scolaire

### Réalisations à ce jour

- Le travail a été amorcé relativement à l'élaboration d'une stratégie devant permettre de combler les écarts en matière de rendement scolaire et d'améliorer les résultats des élèves des Premières Nations, des élèves des régions rurales et des élèves ayant divers besoins d'apprentissage.
- La stratégie de réussite scolaire nous aidera à cerner la meilleure façon de soutenir les élèves du Yukon et à prendre des décisions fondées sur des données probantes pour assurer à tous les élèves des chances égales de réussir.
- À la demande des gouvernements des Premières Nations, le Ministère a confié à Tosh Southwick du cabinet d'experts-conseils Inspire Reconciliation Potential (IRP) la tâche d'organiser des consultations de gouvernement à gouvernement devant mener à la rédaction d'une version provisoire d'énoncés en matière de réussite scolaire.
- La première phase de ce processus a été achevée en 2022.

### Où nous en sommes

- La deuxième phase, pilotée par le même cabinet, est en cours et consiste à :
  - » solliciter le point de vue des jeunes, des élèves, des familles, des éducateurs et des différents intervenants et partenaires en éducation, dont le Comité consultatif sur l'éducation au Yukon et la Commission de l'éducation des Premières Nations.
- Les consultations et les commentaires recueillis serviront à la production d'une version révisée des énoncés en matière de réussite scolaire qui devrait être terminée au printemps 2023.

## Ce que nous visons

- Passer à la troisième étape, qui consiste à finaliser les énoncés et la stratégie de réussite scolaire pour que cette dernière puisse être mise en œuvre dès l'année scolaire 2023-2024.

## Réduire les inégalités en matière de possibilités : Programme universel

### Réalisations à ce jour

- Le ministère de l'Éducation s'efforce de combler les inégalités en matière de possibilités observées dans le continuum d'apprentissage qui donnent lieu ultérieurement à des écarts en matière de réussite scolaire. Une de ces inégalités a trait à l'accès aux programmes d'éducation de la petite enfance et aux services de garde.
- C'est pourquoi le gouvernement territorial a lancé au printemps 2021 un nouveau programme universel d'éducation de la petite enfance et de services de garde qui garantit à toutes les familles l'accès à des services d'éducation de la petite enfance abordables et d'excellente qualité qui mènent à des résultats d'apprentissage positifs chez les enfants et contribuent à réduire les écarts en matière de réussite scolaire.

### Où nous en sommes

- **Abordabilité** : Le coût moyen pour une place à temps plein dans un service de garde agréé est de moins de 10 \$ par jour par enfant, ce qui augmente considérablement les chances qu'un enfant puisse participer à un programme d'éducation de la petite enfance. Nous offrons également une subvention pour frais de garde d'enfants aux familles à faible revenu. Les services de garde sont gratuits pour les parents adolescents et les grands-parents ayant la responsabilité première du soin des enfants. Pour les familles, cela peut représenter jusqu'à 8 400 \$ d'économie par année pour chaque enfant inscrit à un service de garde agréé.
- **Accessibilité** : Depuis avril 2021, plus de 200 nouvelles places ont été créées, notamment à Whitehorse, à Dawson, à Ross River et à Pelly Crossing. Le financement accordé au Centre de développement de l'enfant a été augmenté

afin de faciliter l'inclusion dans l'ensemble des garderies et services de garde des enfants d'âge préscolaire ayant des besoins divers sur le plan développemental.

- **Qualité** : Les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance pleinement qualifiés touchent un salaire minimum d'un peu plus de 30 \$ l'heure, soit l'un des taux les plus élevés au Canada pour ce type d'emploi. Nous avons en outre de nouvelles options de financement en ce qui a trait aux avantages sociaux, au perfectionnement professionnel, aux bourses d'études et à la mise sur pied de programmes et de milieux éducatifs de la petite enfance inclusifs et riches sur le plan culturel.
- En partenariat avec la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon et son programme de la petite enfance, nous offrons un cours intitulé « Understanding the Early Years » au terme duquel les participants se voient remettre un certificat d'éducateur de niveau 1. Des fonds ont été alloués à l'Université du Yukon pour améliorer l'offre de cours dans les collectivités rurales et offrir un programme de formation accéléré pour aider les éducateurs et les éducatrices ayant l'équivalent d'un niveau 3 à satisfaire aux exigences de l'attestation en règle de niveau 3.
- Améliorations apportées aux programmes de maternelle quatre ans et de maternelle à temps plein dans les écoles rurales afin d'offrir aux enfants la possibilité de participer plus longtemps (deux ans) à des activités reposant sur le jeu et appropriées à leur développement. On favorise ainsi l'approfondissement de la compréhension et l'acquisition de solides compétences de base en vue de leur entrée en première année (voir page 3).
- Toutes les écoles du Yukon offrent à présent un programme de maternelle à temps plein.

## Ce que nous visons

- Poursuivre le travail avec les gouvernements autochtones et les organismes communautaires pour accroître le nombre de places en services de garde dans les collectivités rurales.
- Par l'intermédiaire de la Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde, créer un comité consultatif sur les programmes formé des responsables de l'éducation préscolaire au sein des gouvernements

autochtones, de la Ville de Whitehorse et des collectivités rurales afin de recueillir leurs points de vue, commentaires et conseils sur les façons d'encourager la mise sur pied ou le maintien en place de programmes d'éducation de la petite enfance et de services de garde d'excellente qualité.

- Continuer à travailler avec les Premières Nations du Yukon et d'autres partenaires pour améliorer les programmes d'éducation de la petite enfance et de services de garde dans le territoire pour nous assurer un avenir où toutes les familles ont les mêmes possibilités d'accéder à des programmes et des services de haute qualité, abordables et inclusifs.

## Données, analyses et rapports

### Réalisations à ce jour

- Au printemps 2018, le ministère de l'Éducation a créé l'unité Données et analyses et adopté un nouveau système d'analyse des données sur les élèves, ce qui exigeait de se doter d'un nouveau logiciel et de tactiques de gestion et d'analyse des données. Le nouveau système permet de faire des analyses de tendances et des analyses comparatives par segmentation (ex. de comparer les élèves autochtones et non-autochtones, les élèves en milieu rural et urbain ou des sous-groupes comme les élèves autochtones en milieu urbain et ceux en milieu rural). Le système fait ressortir les résultats des élèves à des étapes clés de leur apprentissage, notamment le degré de préparation à l'école des enfants fréquentant la maternelle, les compétences en littératie et numératie, l'obtention de diplôme et l'assiduité. La production de tableaux de bord des données facilite l'accès à l'information.
- Par souci de transparence et de responsabilisation, le Ministère prépare et publie maintenant des rapports annuels portant sur l'ensemble du territoire et contenant des analyses par segmentation des élèves et des analyses de tendances à des fins comparatives. Ces rapports sont publiés en ligne en mars de chaque année et portent sur l'année scolaire précédente. Les rapports pour les années scolaires 2017-2018 à 2020-2021 sont déjà en ligne; celui sur l'année scolaire 2021-2022 sera publié le 10 mars 2023.

- En 2020, le Ministère a signé un protocole d'entente avec le Comité des chefs sur l'éducation et créé un groupe de travail sur les données des Premières Nations chargé de faciliter la collaboration et le partage de données sur les élèves autochtones et de mener des recherches et des analyses sur le rendement des programmes.
- Le Ministère et le groupe de travail ont conçu ensemble le rapport « How Are We Doing » qui présente des données sur les élèves autochtones. Le Ministère se charge de le remplir et de le distribuer aux membres du groupe de travail et au Comité des chefs sur l'éducation. Les rapports portant sur les années scolaires 2017-2018 à 2021-2022 sont terminés et on procède actuellement à la collecte et à l'analyse des données pour le rapport de 2022-2023.
- À l'automne 2022, les écoles ont reçu leur profil portant sur l'année scolaire 2021-2022. Ce profil donne une vue d'ensemble des données relatives aux évaluations, à l'assiduité et au nombre d'inscriptions, accompagnées d'analyses.
- Le Ministère et la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon s'emploient actuellement à actualiser le protocole d'entente sur l'échange de données.

### Où nous en sommes

- Le Ministère utilise ses systèmes modernisés de données sur le rendement des élèves pour produire, mettre au point et distribuer des tableaux de bord contenant des données actuelles et historiques sur les élèves dans chaque école. Ces tableaux de bord ont été remis aux administrateurs scolaires en octobre 2022 pour les aider à prendre des décisions fondées sur des données probantes au niveau de l'école.

### Ce que nous visons

- Veiller à ce que toutes les Premières Nations et la Direction de l'éducation des Premières Nations aient accès aux informations et analyses concernant leurs élèves sous forme de tableaux de bord de données.
- Continuer à travailler avec les écoles, le personnel enseignant, les conseils scolaires et

les Premières Nations pour mieux comprendre leurs besoins en matière d'analyse à mesure qu'ils évoluent.

## Soutien aux apprenants adultes

### Réalisations à ce jour

- Nous offrons aux apprenants adultes des options de financement et des services de soutien souples et adaptés à leurs besoins.
- Nous sommes conscients que le cheminement et les besoins de chacun sont uniques et nous encourageons les personnes intéressées à venir rencontrer les responsables des programmes de formation pour discuter du soutien qui leur est offert.

### Où nous en sommes

- Nous offrons un service d'orientation, des conseils et du soutien aux personnes désireuses de s'inscrire aux programmes d'apprentis et aux employeurs potentiels.
- Outre le soutien financier qui leur est fourni, les apprentis du Yukon ont accès aux services de mentorat et d'aide à la préparation d'examens offerts par le programme de la stratégie de cyberapprentissage.
- Carrière Plus est un programme de financement souple offrant un éventail d'options aux personnes admissibles pour les aider à atteindre leurs objectifs professionnels.

### Ce que nous visons

- Conformément à l'[accord de soutien de 2021](#), travailler avec le ministère de la Santé et des Affaires sociales et l'Université du Yukon pour encourager les résidents des collectivités rurales à s'engager dans une carrière dans le domaine de la santé et des services sociaux.
- Examiner notre façon de communiquer avec les clients et concentrer nos efforts à améliorer et à renforcer la communication avec les apprenants adultes, actuels et à venir.

## Recommandation du vérificateur

Le ministère de l'Éducation devrait mettre en œuvre les mécanismes de suivi requis en communiquant au Ministre des rapports sommaires et en évaluant les enseignants.

(Recommandation 47)

Le Ministère travaille actuellement à la révision de son processus afin d'être en mesure de fournir au ministre de l'Éducation un sommaire annuel des buts, des tendances relatives aux données et des objectifs des plans de croissance des écoles. Ces derniers sont un moyen efficace de mettre l'accent sur la réussite des élèves et d'évaluer l'effet des stratégies mises en œuvre à l'échelle de l'école pour améliorer les résultats d'apprentissage et la motivation des élèves.

Le Ministère s'est également doté d'un processus amélioré pour faire un suivi annuel des évaluations du personnel enseignant.

## Plans de croissance des écoles

### Réalisations à ce jour

- Nous avons adopté un nouveau processus d'évaluation du personnel enseignant en 2018-2019 et mis en œuvre le Cadre de développement de l'enseignant au Yukon.
- Malgré l'impact de la pandémie qui se faisait encore ressentir durant l'année scolaire 2020-2021, toutes les écoles du Yukon ont procédé à la planification de leur croissance et fait rapport de leurs progrès à l'administration centrale le 15 mai 2021.
- Nous avons préparé un rapport de synthèse des plans de croissance des écoles pour 2020-2021 et 2021-2022 donnant un aperçu des réponses des écoles aux questions suivantes :
  - » Sur quoi votre plan de croissance pour 2020-2021 et 2021-2022 met-il l'accent?
  - » Activités prévues dans le plan de croissance cette année :
    - » Quelles sont leurs retombées et comment peut-on les évaluer?
    - » Quelles sont les prochaines étapes?
- En octobre 2022, nous avons transmis aux administrateurs scolaires le profil de l'école et les tableaux de bord de données afin d'orienter

l'élaboration des plans de croissance. Les profils contiennent une foule d'informations qui peuvent les aider à comprendre où en sont les élèves dans leur apprentissage, une composante essentielle du travail de planification de la reprise postpandémique.

### Où nous en sommes

- Nous mettons la dernière touche à une version révisée du manuel et du modèle servant à la préparation des plans de croissance des écoles et terminerons la mise en œuvre (retardée à cause de la pandémie) d'un processus actualisé en la matière, qui incorporera des approches fondées sur des données factuelles à compter de mars 2023 pour l'année scolaire 2023-2024.
- S'appuyant sur leur profil et les tableaux de bord de données, les écoles pourront se fixer des objectifs fondés sur ces derniers et les indicateurs de réussite clairs et mesurables indiqués sur le modèle fourni.
- Nous appuyons le processus d'élaboration des plans de croissance des écoles en collaboration avec le personnel, les conseils scolaires, nos partenaires des Premières Nations et la communauté scolaire dans son ensemble.

## Ce que nous visons

- Continuer à améliorer le processus de planification de la croissance des écoles et à actualiser les procédures de communication des résultats à l'externe, de concert avec le Comité consultatif sur l'éducation au Yukon et la Direction de l'éducation des Premières Nations.
- Tenir le personnel scolaire informé des processus liés aux plans de croissance des écoles de façon régulière par la voie d'activités de perfectionnement professionnel et de conversations individuelles.
- Transmettre les plans de croissance aux partenaires des Premières Nations et aux conseils scolaires de façon officielle et tenir les communautés scolaires informées par la voie de bulletins de nouvelles, des réseaux sociaux et de séances d'information.
- S'assurer que la planification de la croissance des écoles pour 2022-2023 et 2023-2024 cadre avec le Plan pour l'année scolaire 2022-2023 – Maternelle à 12<sup>e</sup> année Lignes directrices à l'intention des écoles.
- Veiller à ce que les écoles fassent concorder les domaines prioritaires visés dans leur plan de croissance avec la stratégie de réussite scolaire élaborée avec les Premières Nations du Yukon et d'autres partenaires du secteur de l'éducation.

## Évaluation du rendement du personnel enseignant

### Réalisations à ce jour

- Nous avons actualisé le processus d'évaluation du rendement du personnel enseignant en 2018-2019 et mis en œuvre le Cadre de développement de l'enseignant au Yukon.
- Les attentes en matière d'évaluation du personnel enseignant sont revues avec tous les administrateurs scolaires à l'automne et font l'objet d'un suivi lors des réunions régionales régulières avec les surintendants.
- Nous avons adopté un processus en ligne de suivi des évaluations du rendement du personnel enseignant et des plans annuels de perfectionnement de l'enseignant.
- Nous avons préparé un rapport de synthèse annuel des évaluations du rendement du personnel enseignant et des plans de perfectionnement de l'enseignant.

## Où nous en sommes

- Nous travaillons avec l'Association of Yukon School Administrators à la conception d'un système de gestion des plans de perfectionnement du personnel enseignant efficient et efficace.

## Ce que nous visons

- Renforcer la responsabilité et les capacités professionnelles de manière à assurer une supervision de l'enseignement efficace.
- Préparer un modèle de plan de perfectionnement d'un an que l'[accord de soutien de 2023](#) nous oblige à fournir aux aides-enseignants (et enseignants sur appel) d'ici 2024 en consultation et collaboration avec l'Association des professionnels de l'éducation du Yukon, la Learning Disabilities Association of Yukon et Autism Yukon.

Thème 2 :  
UNE ÉDUCATION  
INCLUSIVE

## Recommandation du vérificateur

Le ministère de l'Éducation devrait procéder à un examen complet de ses services et mesures de soutien en faveur d'une éducation inclusive. Il devrait exercer un rôle de leadership, notamment en dialoguant avec les enseignants, les parents d'élève et les spécialistes pour déterminer comment il peut aider les enseignants à optimiser la réussite des élèves. Cet examen devrait viser à déterminer la meilleure façon :

- d'évaluer si l'approche du Ministère en faveur d'une éducation inclusive fonctionne bien;
- de déterminer si les services et les mesures de soutien ont les effets voulus;
- de déterminer si des ressources suffisantes ont été affectées à la mise en œuvre d'une éducation inclusive;
- d'établir l'ordre de priorité des élèves qui ont besoin d'évaluations spécialisées;
- d'évaluer les recommandations faites par les spécialistes et d'en surveiller la mise en œuvre;
- d'évaluer et de surveiller la mise en œuvre par les enseignants des stratégies recommandées.

(Recommandation 70)

Nous nous employons avec nos partenaires et autres intervenants à repenser nos façons de faire en vue de créer des milieux d'apprentissage sûrs et inclusifs qui misent sur les forces des élèves et où chaque enfant aura l'aide dont il a besoin pour s'épanouir et développer son sentiment d'appartenance.

## Repenser l'éducation inclusive et spécialisée

### Réalisations à ce jour

- Le Ministère a confié à Nikki Yee (Ph.D) le mandat d'examiner l'éducation inclusive et spécialisée au Yukon afin d'évaluer notre approche à cet égard et l'efficacité des services et mesures de soutien en place.
- En octobre 2021, on a affecté une personne à temps plein à la direction de l'éducation inclusive et spécialisée pour coordonner la réponse du Ministère aux recommandations formulées dans le rapport.
- Avec la Commission de l'éducation des Premières Nations et nos partenaires en éducation siégeant au Comité consultatif sur l'éducation au Yukon, nous avons déterminé les axes d'intervention prioritaires et dressé un plan de travail pour donner suite aux recommandations de la défenseure de l'enfance et de la jeunesse dans son rapport d'examen sur l'assiduité scolaire. Le plan de travail a été mis à jour à l'automne 2022 et le Comité consultatif sur l'éducation au Yukon et la Commission de l'éducation des Premières Nations nous ont fait parvenir leurs commentaires à son sujet.
- Les mesures prévues dans le plan de travail comprennent :
  - » Revoir le budget alloué à l'éducation inclusive et spécialisée.
  - » Proposer de nouvelles définitions de l'éducation inclusive et spécialisée.
  - » Revoir et adopter de nouveaux modèles de plans d'études individualisés et processus connexes.
  - » Coordonner la prestation de services de soutien intégrés aux élèves et à leur famille.

- » Établir des normes favorisant la communication au-delà des différences en vue de transformer la culture de travail au ministère de l'Éducation.
- » Développer ou améliorer les programmes d'apprentissage expérientiel, entre autres les camps culturels.
- » Définir le rôle et les compétences requises des aides-enseignants.

- Nous préparons actuellement un plan de mise en œuvre des recommandations reçues, qui s'accompagnera des échéanciers prévus et d'un budget estimatif.
- Nous préparons également une série de vidéos sur le programme « Des écoles adaptées à l'apprentissage ».

## Communautés de recherche

### Réalisations à ce jour

- Nous avons créé 8 groupes de travail (ou communautés de recherche) pour se pencher sur les axes d'intervention susmentionnés.
- Ces groupes utilisent une approche de recherche structurée fondée sur des données probantes pour déterminer les mesures à prendre et suivre les progrès réalisés à l'égard des recommandations contenues dans le rapport d'évaluation.
- Les communautés de recherche sont autant d'occasions pour les représentants des Premières Nations du Yukon, les organismes communautaires (comme LDAY Centre for Learning et Autism Yukon), les conseils scolaires, le personnel scolaire et d'autres partenaires et parties intéressées à participer dès le début au travail entrepris pour améliorer les services d'éducation inclusive et spécialisée et les mesures de soutien connexes.
- L'échéancier fixé pour le travail des communautés de recherche variait en fonction des questions abordées et de l'orientation que voulaient suivre les membres du groupe.

### Où nous en sommes

- Les communautés de recherche nous ont fait parvenir un certain nombre de recommandations.
- Celles-ci ont été communiquées à nos partenaires, à la Commission de l'éducation des Premières Nations et au Comité consultatif sur l'éducation au Yukon.
- Certaines communautés de recherche sont encore en délibération et devraient terminer leurs travaux d'ici l'automne 2023.

### Ce que nous visons

- Poursuivre le travail des communautés de recherche qui n'ont pas encore finalisé leurs recommandations.
  - » Veiller à que la révision et la mise en œuvre de structures, procédures et modèles uniformes de plans d'études individualisés (PÉI) qui accordent de l'importance à la voix des élèves et construisent une structure de responsabilisation à leur égard cadrent avec l'engagement qui a été pris dans l'accord de soutien de 2021 d'offrir à tous les élèves ayant besoin d'un enseignement spécialisé la possibilité d'avoir un PÉI préparé pour eux.
- Dresser un plan de mise en œuvre pour l'ensemble des recommandations des communautés de recherche. Si des changements peuvent être apportés dès maintenant, amorcer le travail immédiatement.
- Examiner et évaluer continuellement notre approche en matière d'éducation inclusive et la modifier au besoin.
- Offrir des services et mesures de soutien flexibles afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des élèves.
- Réviser et actualiser nos politiques et procédures, surveiller les données et chercher constamment des moyens de nous améliorer. Nous assurer, grâce à un suivi rigoureux, que des ressources suffisantes sont affectées à la prestation d'une éducation inclusive.

Communautés de recherche	État d'avancement
<p>1. Engager la participation de la communauté pour proposer des définitions communes de l'éducation inclusive et spécialisée au Yukon, ainsi qu'une vision pour un milieu éducatif inclusif qui fait appel aux Aînés et aux gardiens du savoir.</p>	<p>Recommandations reçues. Un énoncé de vision, une définition de ce que constitue une classe inclusive et les éléments clés connexes ont été élaborés Les enjeux stratégiques ont été cernés.</p>
<p>2. Rassembler et revoir de façon collaborative les politiques et procédures relatives à l'éducation inclusive et spécialisée. Coordonner de façon délibérée et collaborative les politiques du Yukon pour qu'elles s'inscrivent dans la vision d'une éducation inclusive et spécialisée.</p>	<p>Le travail de ce groupe est subordonné à l'avancement des travaux de la communauté de recherche 1. On a procédé à un examen du modèle de réponse à l'intervention.</p>
<p>3. Étudier les structures de perfectionnement professionnel collaboratif qui permettraient au personnel enseignant d'apprendre à explorer efficacement des options d'apprentissage inclusives et enrichissantes pour les élèves.</p>	<p>Travail en cours. On devrait recevoir les recommandations au printemps 2023.</p>
<p>4. Établir des normes facilitant la communication au-delà des différences et les appliquer pour transformer la culture de travail au ministère de l'Éducation.</p>	<p>Recommandations reçues. Elles sont à l'étude et on prépare une réponse.</p>
<p>5/6. Adopter des modèles uniformes de plans d'études individualisés axés sur les compétences qui accordent de l'importance à la voix des élèves et construisent une structure de responsabilisation à l'égard de ces plans, des plans d'apprentissage de l'élève et des plans de soutien comportemental.</p> <p>Nouer des partenariats avec les ministères, organismes et Premières Nations du Yukon pour mettre en place des mesures de soutien coordonnées et intégrées à l'intention des élèves et de leur famille.</p>	<p>Travail en cours. On devrait recevoir les recommandations au printemps 2023.</p>
<p>7. Analyser les budgets, les modèles de financement et la dotation en personnel pour déterminer la façon dont ils pourraient mieux répondre aux besoins des élèves, puis décider des mesures à prendre à la suite de cette analyse.</p>	<p>Recommandations provisoires reçues. Elles sont à l'étude et on prépare une réponse.</p>
<p>8. Utiliser les programmes en plein air, les programmes d'apprentissage expérientiel, les camps culturels et d'autres activités pratiques comme méthode d'enseignement aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage.</p>	<p>Recommandations provisoires reçues. Elles sont à l'étude et on prépare une réponse.</p>

# Évaluations formelles

## Réalisations à ce jour

- Un atelier de deux jours a eu lieu en juillet 2022 avec le personnel des Services de soutien aux élèves et des partenaires externes. Dix recommandations ont été formulées et transmises au directeur du programme « Repenser l'éducation inclusive et spécialisée ».
- Au mois de novembre 2022, nous avons animé un atelier auquel étaient invités des partenaires internes et externes pour passer en revue les trois premières recommandations. Nous avons reçu le rapport final (contenant des recommandations sur les prochaines étapes) et l'avons transmis à nos partenaires.
- Un nouveau responsable des Services de soutien aux élèves est entré en fonction en janvier 2023. Ses tâches prioritaires seront de mettre en œuvre les recommandations formulées au terme de l'atelier du mois de novembre et de s'attaquer aux autres recommandations avec le responsable du programme « Repenser l'éducation inclusive et spécialisée ».
- Les Services de soutien aux élèves ont reçu 150 000 \$ pour la réalisation d'évaluations. Des consultants ont été embauchés pour effectuer 30 évaluations psychoéducatives d'ici le 31 mars 2023 et on a également retenu les services de spécialistes pour procéder à des évaluations en orthophonie.
- Nous avons communiqué avec la direction de toutes les écoles pour dresser une liste des élèves qui ont été signalés pour subir une évaluation psychoéducatrice formelle. Selon les réponses que nous obtiendrons, il est possible que des évaluations supplémentaires soient nécessaires.

## Où nous en sommes

- Nous revoyons notre façon d'effectuer les évaluations avec un spécialiste de l'Université de la Colombie-Britannique afin, entre autres, d'intégrer une perspective autochtone à nos processus, particulièrement en ce qui a trait aux évaluations psychologiques.

- Nous préparons un plan de communication portant sur le processus actuellement en place pour l'établissement des plans d'études individualisés et les évaluations (les différents types d'évaluations, en quoi elles consistent, ce qui déborde de leur cadre, etc.). Cette information sera communiquée au personnel scolaire et publiée en ligne.

## Ce que nous visons

- Appliquer une approche centrée sur l'élève, qui mise sur ses forces et est holistique (favorise son développement sur les plans social, émotif, physique et spirituel).
- Travailler en collaboration avec les élèves, les parents ou parents-substituts, les écoles et nos différents partenaires afin d'offrir aux élèves le soutien dont ils ont besoin.
- Prioriser les élèves ayant besoin d'une évaluation spécialisée et veiller à ce que toute évaluation jugée nécessaire soit effectuée le plus tôt possible (au plus tard dans les six mois). Conformément à l'accord de soutien, faire en sorte que les rapports finaux d'évaluation psychoéducatrice nécessaires à l'établissement d'un plan d'études individualisé soient produits et remis au plus tard six mois à compter de la date de l'aiguillage par un enseignant, un administrateur ou un médecin. Si les ressources gouvernementales ne permettent pas d'honorer cet engagement, couvrir les frais encourus par les familles pour faire faire l'évaluation à l'extérieur.
- Avoir en place un système nous permettant d'évaluer les recommandations des spécialistes et de faire un suivi à leur égard, et d'en faire autant en ce qui a trait à l'application par les enseignants des stratégies et outils recommandés pour favoriser l'éducation inclusive.
- Conformément à l'accord de soutien de 2023, augmenter le nombre d'aides-enseignants et d'orthopédagogues affectés dans les écoles à compter de l'automne 2023.
- Fournir d'ici 2024 aux aides-enseignants et enseignants sur appel un plan de perfectionnement d'un an préparé en consultation et collaboration avec l'Association des professionnels de l'éducation du Yukon, la Learning Disabilities Association of Yukon et Autism Yukon.

## Écoles adaptées à l'apprentissage

### Réalisations à ce jour

- Écoles adaptées à l'apprentissage est un programme universel de soutien pour l'ensemble des élèves yukonnais. Sa mise en œuvre dans les écoles du Yukon s'échelonne sur les trois prochaines années.
  - » Le programme repose sur le principe que la relation entre l'enseignant et l'élève est un élément clé de toute forme d'apprentissage.
  - » On enseigne aux enseignants et autres membres du personnel scolaire les processus cérébraux qui sous-tendent et influencent la façon dont les humains fonctionnent et se comportent.
- Le programme a déjà été mis en œuvre aux écoles élémentaires de Takhini et Selkirk, ainsi qu'à l'École Nelnah-Bessie-John
- Cette année, c'est au tour des écoles Jack Hulland, Grey Mountain et St. Elias.
- Un réseau d'échange pour administrateurs, dirigé par Gary Morgan de l'École élémentaire de Takhini, a été mis sur pied. Quatre rencontres sont prévues entre octobre 2022 et juin 2023.
- Un réseau semblable dirigé par Lisa Evans de l'École élémentaire de Takhini a été mis sur pied pour les aides-enseignants. Quatre rencontres sont prévues entre octobre 2022 et juin 2023.
- Des consultants spécialisés dans ce programme ont fait un exposé à la conférence des administrateurs qui a eu lieu à Dawson en septembre 2022.
- Le 26 octobre et le 15 novembre 2022, nous avons organisé deux séances d'information et de formation pour nos partenaires à l'interne et à l'externe, dont BGC Yukon, LDAY Centre for Learning et Autism Yukon.

### Où nous en sommes

- Une consultation préparatoire a été amorcée avec les écoles qui prévoient de mettre le programme en œuvre durant l'année scolaire 2023-2024.
- Nous préparons un plan de formation visant le développement des capacités à l'interne au cours des trois prochaines années et au-delà.
- Nous mettons au point une série de vidéos sur le programme à l'intention des conseils et des communautés scolaires et de nos partenaires.

## Ce que nous visons

- Assurer l'application du programme dans toutes les écoles et classes au Yukon.
- Continuer à offrir aux enseignants et aux écoles de la formation et du soutien liés au programme.
- Avoir un système d'éducation qui tient compte des traumatismes et est en mesure d'accompagner les élèves où qu'ils en soient dans leur cheminement.

## Une approche globale de la santé mentale

- Le Ministère prépare un document de base répertoriant les services de soutien en santé mentale offerts dans les différentes collectivités. Nous nous employons également à améliorer les services de soutien dans les écoles, à dégager les lacunes et à trouver des façons d'y remédier. Ce travail consiste entre autres à s'assurer que nous abordons le bien-être des élèves dans une perspective autochtone traditionnelle.

### Réalisations à ce jour

- Nous avons fait un exposé à ce sujet à une réunion des administrateurs scolaires qui a eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2022.
- Nous avons préparé 10 questions pour orienter nos discussions avec divers intervenants internes et externes.
- En janvier 2023, nous avons une rencontre avec Autism Yukon, LDAY Centre for Learning, le Comité consultatif sur l'éducation au Yukon, la Maison des jeunes et l'École virtuelle Aurora.
- Le 12 décembre 2022, nous avons communiqué avec les responsables de l'éducation des Premières Nations et représentants gouvernementaux et avons fait un suivi en janvier 2023 pour solliciter leur participation et poser des questions.
- En décembre, nous avons rencontré l'équipe d'intervention en santé mentale de BGC Yukon ainsi que les responsables à la Direction des sports et des loisirs du gouvernement du Yukon.
- Nous examinons et évaluons le poste de conseiller scolaire et son rôle plus général au sein de la communauté scolaire.
- En janvier et février 2023, nous avons rencontré un certain nombre d'autres organismes, notamment la Section de la promotion de la santé, la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon, les Services pour le mieux-être mental et la lutte

contre l'alcoolisme et la toxicomanie, le Skookum Jim Friendship Centre, l'équipe responsable de la CAMH-FN Mental Wellness Strategies Initiative, le Centre de développement de l'enfant, Inclusion Yukon, la Direction de l'éducation des Premières Nations, Queer Yukon, les Services itinérants et la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres.

- À la lumière des données et des commentaires recueillis, nous préparons un document sur une approche globale de la santé mentale.

## Où nous en sommes

- Nous poursuivons les échanges avec nos partenaires et autres intervenants.
- Nous avons préparé une synthèse provisoire des commentaires reçus qui guideront la formulation de thèmes et de recommandations sur les mesures que nous pourrions prendre immédiatement. Nous poursuivons nos échanges avec les Premières Nations pour recueillir leurs commentaires de façon continue.

## Ce que nous visons

- Adopter diverses approches favorisant le bien-être des élèves et des enseignants.
- Continuer à promouvoir le bien-être mental, en mettant l'accent sur la prévention et l'intervention.
- Conformément à l'accord de soutien, créer dans toutes les écoles des postes de conseiller en bien-être (ou équivalent) dont le mandat sera de combler les besoins en ce qui a trait à une approche globale du mieux-être et de la santé mentale.
- Affecter les fonds que le gouvernement s'est engagé à investir pour améliorer la santé mentale des jeunes (1 million de dollars par année) à la réalisation d'initiatives mises de l'avant par le ministère de l'Éducation et Santé et Affaires sociales.

## Communications relatives à l'initiative « Repenser l'éducation inclusive et spécialisée »

- Des mises à jour trimestrielles sont envoyées à la Commission de l'éducation des Premières Nations et au Comité consultatif sur l'éducation au Yukon. Les dernières étaient en date du 24 novembre et du 8 décembre 2022.
- Les membres des conseils scolaires ont été mis au courant des dernières nouvelles en novembre 2022, lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des conseils, des commissions et des comités scolaires du Yukon.
- Des mises à jour bimensuelles sont envoyées à l'organisme For the Children (qui réunit les surintendants et les responsables des programmes d'éducation des Premières Nations).
- Nous procédons actuellement à la mise à jour du site Web consacré à cette initiative.

Thème 3 :  
LA CULTURE ET LES LANGUES  
DES PREMIÈRES NATIONS DU  
YUKON

## Recommandation du vérificateur

Le ministère de l'Éducation devrait finir d'élaborer et mettre en œuvre sa politique de collaboration avec les Premières Nations du Yukon, en vue de satisfaire aux exigences de la *Loi sur l'éducation*. Il devrait aussi définir un plan d'action stratégique assorti d'initiatives et d'échéances précises et mesurables pour appuyer sa collaboration avec les Premières Nations du Yukon.

(Recommandation 89)

La collaboration avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon en ce qui a trait aux priorités en éducation est essentielle pour garantir que les écoles du territoire répondent aux besoins des élèves des Premières Nations du Yukon et offrent à tous les élèves du territoire de véritables possibilités d'apprendre les langues, les cultures, les perspectives et les connaissances traditionnelles des Premières Nations yukonnaises.

## Cadre de collaboration

### Réalisations à ce jour

- Le ministère de l'Éducation a établi un cadre de collaboration avec les Premières Nations du Yukon (Cadre de collaboration entre le ministère de l'Éducation et les Premières Nations du Yukon en matière d'éducation) qui a été avalisé et approuvé par la Commission de l'éducation des Premières Nations le 17 février.
- Le cadre décrit la façon dont le Ministère et les Premières Nations collaboreront pour atteindre leurs objectifs prioritaires communs en matière d'éducation et peut servir à suivre les progrès réalisés à l'égard des initiatives menées en collaboration.
- Ce cadre apporte un complément aux priorités énoncées dans le Plan d'action conjoint en matière d'éducation.

### Où nous en sommes

- Nous mettons le personnel du Ministère et les administrateurs scolaires au courant de l'existence du cadre de collaboration et nous assurons qu'ils en comprennent bien la teneur.
- Nous avons donné un exposé général du cadre à l'Association des conseils, des commissions et des comités scolaires du Yukon.

### Ce que nous visons

- De concert avec la Commission de l'éducation des Premières Nations, élaborer un plan de mise en œuvre qui permet de souligner le travail de collaboration entre le ministère de l'Éducation et les organismes et gouvernements autochtones.
- Planifier la tenue de réunions avec les surintendants qui serviront à faire mieux connaître et comprendre le cadre de collaboration, le Plan d'action conjoint en matière d'éducation et à voir de quelle façon les écoles et les conseils scolaires peuvent appuyer le travail entrepris à l'égard de ces instruments.

## Collaboration avec les Premières Nations

### Réalisations à ce jour

- Nous travaillons avec le Comité des chefs sur l'éducation depuis 2019 pour arriver à une entente historique avec les chefs de 10 Premières Nations du Yukon concernant l'établissement d'une commission scolaire des Premières Nations et avons fait d'importants progrès à cet égard.

- Nous avons signé de nouveaux accords de paiement de transfert triennaux (2022-2025) qui prévoient le partage de 1,5 million de dollars entre les 14 Premières Nations du Yukon.
- Nous avons augmenté les fonds versés à la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, qui s'élèvent maintenant à 735 000 \$, afin d'appuyer la Commission de l'éducation des Premières Nations, dont le mandat est d'orienter la mise en œuvre du Plan d'action conjoint en matière d'éducation.
- Nous avons également augmenté les fonds accordés au Conseil des Premières Nations du Yukon pour le Centre des langues autochtones du Yukon afin d'appuyer la revitalisation des langues autochtones et d'accroître la formation d'enseignants de ces langues.
- En collaboration avec la Première Nation des Kwanlin Dün et le Conseil des Ta'an Kwäch'än nous avons déterminé nos priorités communes en matière d'éducation et élaboré des ententes de relations bilatérales.
- Nous avons travaillé avec le Comité des chefs sur l'éducation pour assurer et terminer la mise en œuvre des priorités énoncées dans le plan d'action en matière d'éducation conclu entre le gouvernement du Yukon et le Comité pour l'année 2021-2022.
- Nous nous réunissons toutes les deux semaines avec les directeurs de l'éducation des Premières Nations et tous les mois avec la directrice générale de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon. Nous avons également des rencontres mensuelles avec la directrice générale du Centre des langues autochtones du Yukon/Conseil des Premières Nations du Yukon.
- Nous continuons nos rencontres mensuelles avec le Comité des chefs sur l'éducation.

## Ce que nous visons

- Continuer à travailler avec les responsables de l'éducation des Premières Nations pour cerner les possibilités de collaboration avec les différentes écoles en vue d'améliorer l'expérience et les résultats scolaires des élèves autochtones et non autochtones.
- De concert avec la Commission de l'éducation des Premières Nations et le gouvernement du Canada, élaborer un plan de mise en œuvre en prévision de l'adoption en 2024 d'un nouveau Plan d'action conjoint en matière d'éducation.
- Poursuivre les échanges avec les gouvernements autochtones pour examiner les possibilités de présenter ensemble une demande de financement au gouvernement fédéral pour appuyer l'intégration des langues, de la culture et du patrimoine des Premières Nations aux programmes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année dans les écoles du territoire.
- Déterminer les priorités communes pour l'exercice financier 2023-2024 avec le Comité des chefs sur l'éducation.

## Où nous en sommes

- Le travail entrepris relativement au renouvellement des accords en matière d'éducation va bon train. Des réunions ont déjà eu lieu ou sont planifiées pour fixer les buts et les priorités.
- Le Ministère octroie chaque année 1,5 million de dollars aux 14 Premières Nations pour réaliser leurs priorités en matière d'éducation à l'échelle locale.
- Des discussions sont en cours pour clarifier une demande de financement de base présentée par la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon en vue de la mise en œuvre de priorités communes, notamment dans les domaines visés par le Plan d'action conjoint en matière d'éducation.
- Nous préparons un protocole d'entente de trois ans visant à favoriser la maîtrise des langues autochtones avec le Centre des langues autochtones du Yukon et le Conseil des Premières Nations du Yukon.

## Recommandation du vérificateur

Le ministère de l'Éducation devrait rencontrer régulièrement les Premières Nations du Yukon pour évaluer l'état d'avancement des initiatives du Plan d'action conjoint en matière d'éducation et déterminer les modalités et le calendrier de mise en œuvre des initiatives qui ne sont pas encore menées à terme.

(Recommandation 93)

Les quatre axes d'intervention du Plan d'action conjoint en matière d'éducation des Premières Nations du Yukon sont toujours pertinents. Ils continueront d'occuper une place prioritaire et on poursuivra leur réalisation par la voie d'accords conjoints et d'ententes conclues à l'échelle locale.

Voici quels sont ces axes prioritaires :

- Culture et langue, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.
- Autorité, contrôle et responsabilité.
- Durabilité, soutien et réussite.
- Réduction de l'écart entre les résultats scolaires

## Réalisations à ce jour

- Nous avons collaboré avec le Comité des chefs sur l'éducation pour créer la Commission scolaire des Premières Nations.
- Nous avons mis en œuvre le Plan d'action sur l'éducation des Premières Nations de 2021-2022, qui comprenait un examen de la Direction des initiatives autochtones et des fonctions du sous-ministre adjoint dont elle relève.
- Le gouvernement du Yukon alloue chaque année aux 14 Premières Nations 1,5 million de dollars pour réaliser leurs priorités en matière d'éducation à l'échelle locale et 735 000 \$ à la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon la mise en œuvres de priorités communes, notamment dans les domaines visés par le Plan d'action conjoint en matière d'éducation.
- Nous avons assuré la mise sur pied d'une académie autochtone à l'École secondaire F.-H.-Collins avec la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, la Première Nation des Kwanlin Dün et le Conseil des Ta'an Kwäch'än.
- En 2021-2022, le Ministère a majoré de 59 000 \$ les fonds versés au Conseil des Premières Nations du Yukon pour le Centre des langues autochtones du Yukon afin d'appuyer la revitalisation des langues autochtones et d'accroître la formation d'enseignants de ces langues. Le financement de base annuel pour le Centre des langues autochtones du Yukon s'élève à 1,19 million de dollars.
- En 2021-2022, le Ministère a accordé une subvention unique de 38 000 \$ en appui au projet « Youth Today, Language Leaders Tomorrow ».

## Où nous en sommes

- Nous préparons le renouvellement des accords en matière d'éducation avec les Premières Nations. Des rencontres à cet égard ont déjà eu lieu ou sont planifiées avec les gouvernements autochtones.
- Nous travaillons avec la Première Nation des Kwanlin Dün et le Conseil des Ta'an Kwäch'än à l'établissement de nos priorités communes en matière d'éducation et à l'élaboration d'ententes de relations bilatérales.

- Nous nous réunissons tous les mois avec le Comité des chefs sur l'éducation pour faire avancer les initiatives énoncées dans le plan d'action en matière d'éducation conclu entre le Comité et le gouvernement du Yukon.
- De concert avec nos partenaires des Premières Nations, nous avons revu les descriptions de postes et les tâches du sous-ministre adjoint et du personnel de la Direction des initiatives autochtones.

## Ce que nous visons

- Renouveler le Plan d'action conjoint en matière d'éducation qui prendra fin en 2024. Le gouvernement du Yukon travaillera avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral pour déterminer les prochaines étapes à franchir en vue du renouvellement. Les signataires ont déjà amorcé le dialogue.
- Déterminer avec le Comité des chefs sur l'éducation les nouvelles priorités communes à intégrer au plan d'action en matière d'éducation conclu entre le Comité et le gouvernement du Yukon.

## Commission scolaire des Premières Nations

### Réalisations à ce jour

- Nous avons travaillé avec le Comité des chefs sur l'éducation afin de créer la Commission scolaire des Premières Nations à temps pour l'année scolaire 2022-2023.
- Un comité de gouvernance intérimaire, dont les membres ont été nommés, a assuré la direction de la Commission durant les neuf premiers mois de son existence, soit de février 2022 jusqu'à l'élection des commissaires scolaires en novembre 2022.
- C'est là un exemple édifiant de notre détermination à collaborer avec les Premières Nations du Yukon afin d'honorer les engagements énoncés dans le Plan d'action conjoint en matière d'éducation, à savoir : donner aux Premières Nations une plus grande autorité et un plus grand contrôle sur l'éducation de leurs citoyens et appuyer l'apprentissage des cultures et des langues autochtones dans les écoles du Yukon.

## Où nous en sommes

- Au terme des premières élections tenues en novembre 2022, cinq commissaires siègent maintenant à la Commission scolaire des Premières Nations : Shadelle Chambers, Erin Pauls, Dana Tizya-Tram, Jocelyn Joe-Strack et Gillian Staveley.
- Les huit communautés scolaires suivantes ont voté en 2022 en faveur de la dissolution de leur conseil scolaire et l'adhésion à la Commission scolaire des Premières Nations :
  - » École communautaire St. Elias (Haines Junction)
  - » École élémentaire Johnson et École secondaire de Watson Lake (Watson Lake)
  - » École de Ross River
  - » École Chief-Zzeh-Gittlit (Old Crow)
  - » École primaire Grey Mountain et École élémentaire de Takhini (Whitehorse)
  - » École Nelnah-Bessie-John (Beaver Creek)
- En février 2023, quatre autres écoles ont tenu un référendum sur l'adhésion à la Commission scolaire des Premières Nations :
  - » École Del-Van-Gorder (Faro)
  - » École Eliza-Van-Bibber (Pelly Crossing)
  - » École communautaire Ghùch-Tlâ (Carcross)
  - » École Kluane Lake (Destruction Bay)

### Ce que nous visons

- Rencontrer régulièrement la direction et les commissaires de la Commission scolaire des Premières Nations pour leur apporter de façon continue tout le soutien nécessaire à la réussite de l'entité.

## Recommandation du vérificateur

De concert avec les Premières Nations du Yukon, les commissions scolaires et les conseils scolaires, le ministère de l'Éducation devrait définir des politiques et des lignes directrices pour favoriser l'enseignement des langues des Premières Nations. Pour ce faire, il devrait :

- collaborer avec ces partenaires afin de définir les objectifs des cours de langue pour chaque école;
- examiner différentes approches pédagogiques – de la classe d'initiation au programme d'immersion totale – en fonction de la langue enseignée, de la densité de la population étudiante et de l'intérêt de la collectivité;
- recenser diverses solutions pour promouvoir l'apprentissage des langues des Premières Nations du Yukon pendant les heures de cours normales et à l'extérieur des salles de classe.

(Recommandation 99)

Le Ministère appuie les Premières Nations du Yukon dans leur engagement à rétablir et à revitaliser leurs langues et à en faire une priorité cruciale. Le Ministère reconnaît que la revitalisation des langues autochtones et le rétablissement du contrôle et de la responsabilité des Premières Nations du Yukon en ce qui a trait à leurs langues sont des incontournables sur la voie de la réconciliation.

## Revitalisation de la langue, de la culture et du patrimoine dans les écoles du Yukon

### Réalisations à ce jour

- En 2021-2022, le Ministère a majoré de 59 000 \$ les fonds versés au Conseil des Premières Nations du Yukon pour le Centre des langues autochtones du Yukon afin d'appuyer la revitalisation des langues autochtones et d'accroître la formation d'enseignants de ces langues.
- Au cours de la même année, le Ministère a aussi accordé 38 000 \$ en appui au projet Youth Today: Language Leaders Tomorrow, un programme à temps plein offrant à 20 jeunes Autochtones la possibilité d'étudier leur langue.
- Le gouvernement du Yukon continue d'aider les Premières Nations à développer leurs capacités en matière d'éducation. Le Ministère a détaché quatre employés (dont des enseignants des langues autochtones) pour assister les Premières Nations et le Conseil des Premières Nations du Yukon.
- Le Ministère a de plus créé un poste de coordonnateur des services linguistiques au sein de la Direction des initiatives autochtones dont le rôle est d'appuyer les enseignants des langues autochtones et la revitalisation de ces langues.
- En juillet 2022, une délégation yukonnaise a assisté au Colloque du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) sur l'autochtonisation de l'éducation afin d'en apprendre plus et d'échanger sur le sujet.

## Où nous en sommes

- Redonner aux Premières Nations le contrôle et la responsabilité à l'égard de leurs langues fait partie intégrante du travail du gouvernement du Yukon en faveur de la réconciliation.
  - Pour que les efforts de revitalisation linguistique donnent les fruits escomptés, ils doivent être initiés et menés par les communautés autochtones.
  - Nous continuons à appuyer les initiatives de revitalisation linguistique en collaboration avec les gouvernements autochtones.
  - Nous continuons à travailler étroitement avec le Centre des langues autochtones du Yukon et le Conseil des Premières Nations du Yukon à la mise en œuvre de programmes favorisant l'apprentissage et la revitalisation des langues autochtones.
  - Nous avons présenté à la Commission de l'éducation des Premières Nations un plan visant à permettre aux enseignants des langues autochtones d'obtenir un congé d'études pour perfectionner leurs compétences linguistiques ou leurs compétences en gestion de classe.
  - Nous rencontrons tous les mois la directrice générale du Conseil des Premières Nations du Yukon pour discuter des travaux en cours au Centre des langues autochtones du Yukon et examiner comment nous pourrions collaborer pour appuyer ce travail. .
  - À l'automne 2022, le ministère a entamé des pourparlers avec les gouvernements autochtones et le gouvernement fédéral concernant les capacités et les ressources nécessaires pour faire progresser les programmes ciblant les langues, la culture et le patrimoine autochtones dans les écoles publiques du Yukon.
- Travailler avec nos partenaires, dont le Centre des langues autochtones du Yukon, la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, la Commission scolaire des Premières Nations et la Commission de l'éducation des Premières Nations, à la mise en œuvre des recommandations du vérificateur général dans son rapport de 2019.
  - À la lumière des commentaires de la Commission de l'éducation des Premières Nations sur le plan proposé pour aider les enseignants des langues autochtones, voir avec ces derniers, les différentes écoles du territoire et les responsables des programmes d'éducation des Premières Nations comment ils conçoivent l'apprentissage et le perfectionnement professionnel. La Direction des initiatives autochtones se charge de planifier ces échanges.

## Ce que nous visons

- Appuyer la revitalisation des langues dans les communautés autochtones et améliorer les programmes scolaires afin d'offrir à tous les élèves du territoire la possibilité d'apprendre les langues, la culture et l'histoire des Premières Nations du Yukon. Le ministre est actuellement en pourparlers avec les chefs des Premières Nations du territoire pour mieux comprendre comment nous pourrions unir nos efforts en ce sens.

## Recommandation du vérificateur

Le ministère de l'Éducation devrait déterminer les ressources humaines et la formation nécessaires à l'établissement de mesures de soutien et de matériel didactique suffisants pour aider les enseignants à mettre en œuvre le nouveau programme scolaire en ce qui a trait à la culture et aux langues des Premières Nations du Yukon.

(Recommandation 109)

Il est essentiel d'offrir de la formation, du perfectionnement professionnel, du soutien et du matériel didactique pour assurer une mise en œuvre réussie des programmes d'études. Le Ministère continuera de mettre au point des lignes directrices et du matériel didactique modernisés et de les distribuer aux éducateurs chaque année. Afin d'appuyer l'apprentissage des savoirs et des façons d'être et de faire des Premières Nations du Yukon

## Formation, perfectionnement professionnel et soutien aux éducateurs

### Réalisations à ce jour

- Le Ministère a lancé un certain nombre d'initiatives visant à s'assurer que les éducateurs continuent d'avoir les ressources et la formation nécessaires pour assurer la mise en œuvre du programme d'études, y compris les ressources et formations portant sur la culture et les langues autochtones mises au point avec les Premières Nations du Yukon.
- Les écoles s'emploient à intégrer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être des Premières Nations aux programmes scolaires en appliquant les normes d'inclusion culturelle établies par la Commission de l'éducation des Premières Nations.
- Le nouveau programme d'études menant à un diplôme, qui intègre du contenu et des ressources propres au Yukon et aux Premières Nations du Yukon est maintenant utilisé à tous les niveaux scolaires.
- Nous avons offert du perfectionnement professionnel aux éducateurs sur les thèmes suivants :
  - » Sciences humaines, 10<sup>e</sup> année – Formation sur les pensionnats indiens.
  - » Traités modernes et élaboration d'un projet pilote pour un exercice de simulation en classe sur le sujet.
  - » Comprendre quels endroits à Whitehorse sont liés au déplacement et à la résistance des Autochtones.
  - » Préserver le savoir autochtone relatif au territoire autour de Whitehorse.
- Nous avons travaillé avec plusieurs écoles et Premières Nations pour mettre sur pied ou à jour des cours à unités qui intègrent la perspective des Premières Nations locales. En voici quelques exemples :
  - » Leadership autochtone au Yukon, 12<sup>e</sup> année (Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon)
  - » First Fish, 10<sup>e</sup> année (Première Nation de Carcross/Tagish)
  - » Techniques ancestrales, 10<sup>e</sup> année (Initiatives autochtones)
  - » Techniques ancestrales, 11<sup>e</sup> année
  - » Études sur le terrain, 12<sup>e</sup> année
  - » Changements climatiques, 10<sup>e</sup> année
  - » Changements climatiques, 12<sup>e</sup> année
- Nous avons travaillé avec le groupe de travail sur les programmes d'études en vue de créer des modules échantillons qui intègrent le savoir, le savoir-faire et le savoir-être des Premières

Nations pour les enseignants de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

- » Un nouveau module sur les pensionnats indiens a été mis à l'essai dans les classes de 5<sup>e</sup> année et une version définitive est en cours d'élaboration.
- » Une version provisoire de modules échantillons pour les classes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année intégrant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être des Premières Nations a été préparée.
- Nous avons travaillé avec de nombreuses Premières Nations du Yukon pour offrir aux écoles des ressources et des possibilités de perfectionnement professionnel favorisant l'intégration du savoir, du savoir-faire et du savoir-être des Premières Nations. Les éducateurs ont accès aux ressources et aux activités de perfectionnement professionnel suivantes :
  - » Journées commémoratives et de sensibilisation sur les réalités autochtones (perfectionnement professionnel du personnel enseignant).
  - » Exercice des couvertures animé par le personnel.
  - » Adapter le programme d'études aux réalités locales (perfectionnement professionnel du personnel enseignant).
  - » Traditions orales : comment intégrer les histoires des Premières Nations au programme d'études (perfectionnement professionnel du personnel enseignant).
  - » Connexions Nord : ressource numérique proposant des excursions en nature virtuelles qui favorisent l'engagement des élèves et contribuent à améliorer les résultats scolaires dans les communautés autochtones éloignées.
  - » Tluuwaay 'Waadluxan Mathematical Adventures : ressource accompagnée d'exemples propres aux Premières Nations du Yukon pour l'enseignement des mathématiques.
  - » Ethnographic, Cultural and Historical Overview of Yukon (ECHO) : ressource distribuée aux écoles et incorporée aux activités de perfectionnement professionnel du personnel enseignant.
- » « Our Story in Our Words » : Livre distribué aux écoles et incorporé aux activités de perfectionnement professionnel du personnel enseignant.
- » Aboriginal Peoples of Canada : Ressource accompagnée d'exemples propres aux Premières Nations du Yukon pour étoffer l'enseignement du cours Peuples autochtones du Yukon (12<sup>e</sup> année).
- » English First Peoples : ensemble de ressources recommandées par le First Nations Education Steering Committee dans sa liste d'ouvrages destinés aux écoles.
- » Pièges à poissons, propulseurs lance-javelines (ou atlatls) et trousse pour la tenue de jeux dénés ou pour faire du feu.
- » Indigenous Atlas of Canada : ressource distribuée à toutes les écoles.
- » L'art du récit (perfectionnement professionnel du personnel enseignant).
- » Dates importantes pour les populations autochtones (perfectionnement professionnel du personnel enseignant).
- » En collaboration avec le programme de formation d'enseignants du Yukon, mise sur pied de programmes expérientiels axés sur la nature avec des Aînés du Conseil des Tlingits de Teslin.
- Nous avons collaboré avec les écoles et les Premières Nations pour assurer la tenue de diverses activités d'apprentissage en nature sur les terres traditionnelles, dont :
  - » Excursion de pêche au saumon kéta au lac Kluane avec la Première Nation de Kluane;
  - » Chasse à l'orignal à Beaver Creek, avec le Centre d'apprentissage individuel et la Première Nation de White River;
  - » Camp sur le mont Crow en collaboration avec la Première Nation des Gwitchin Vuntut;
  - » Collaboration continue entre le Centre de la rue Wood et les Aînés et gardiens du savoir locaux.

- Un calendrier commun est établi pour les journées hors enseignement et journées de perfectionnement professionnel depuis l'année scolaire 2019-2020 :
  - » Chaque école doit organiser une journée de perfectionnement professionnel portant sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être des Premières Nations;
  - » En 2021-2022, deux journées de perfectionnement professionnel ont porté sur l'examen de l'éducation inclusive et spécialisée.
- Nous continuons à travailler avec les Premières Nations du Yukon pour nous assurer que les écoles ont les ressources et offrent les possibilités de perfectionnement professionnel nécessaires pour faciliter l'intégration des savoirs, savoir-faire et savoir-être autochtones aux programmes.
- Des séances de familiarisation avec les Premières Nations du Yukon sont données au nouveau personnel et le cours Premières Nations du Yukon 101 est offert au personnel déjà en place. On s'attend à ce que tous les membres du personnel suivent ce cours ou un cours équivalent.

## Où nous en sommes

- Nous mettons en œuvre les recommandations de la communauté de recherche 4 formulées dans le cadre de l'initiative Repenser l'éducation inclusive et spécialisée en vue de décoloniser le ministère de l'Éducation.
- Nous avons organisé une rencontre pour explorer diverses façons de procéder à la décolonisation avec les administrateurs scolaires, qui se sont ensuite chargés de former leur personnel enseignant sur les moyens d'intégrer les savoir, savoir-faire et savoir-être des Premières Nations aux pratiques en classe.
- Nous continuons à encourager la participation de nos partenaires autochtones aux groupes de travail sur les stratégies de littératie et de numératie adaptées à la culture et l'élaboration de méthodes d'évaluation pour les programmes de maternelle quatre ans.
- Un réseau d'apprentissage en nature a été mis sur pied en janvier 2023. Ce réseau est l'occasion pour les nouveaux enseignants de se rapprocher du milieu naturel (terre et eau) et d'entreprendre un processus de questionnement en spirale sur les moyens d'améliorer les résultats scolaires des élèves et leur mieux-être, y compris sur le plan social. Cette initiative est menée en partenariat avec les Aînés et les gardiens du savoir des Premières Nations. Quatre rencontres sont prévues au cours de l'année scolaire en cours.
- Les conseillers sur les questions autochtones continuent d'offrir du soutien au déroulement des activités quotidiennes en classe et à la prestation des programmes, dont l'académie autochtone.
- On a augmenté la fréquence de parution du bulletin *Educator Update*, qui est maintenant publié deux fois par mois durant l'année scolaire. Des ressources supplémentaires et du matériel d'appoint en lien avec le programme d'études sont ajoutés régulièrement sur la page *Educator's Place*, le portail en ligne du personnel enseignant.
- Les travaux de deux communautés de recherche liées à l'initiative Repenser l'éducation inclusive et spécialisée éclaireront les mesures prises relativement à la formation, au perfectionnement professionnel et au soutien aux éducateurs pour donner suite à ce qui ressort de l'examen de l'éducation inclusive et spécialisée :
  - » Une première met l'accent sur les programmes en plein air, les programmes d'apprentissage expérientiel, les camps culturels et d'autres activités pratiques comme méthode d'enseignement aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage.
  - » L'autre étudie les structures de perfectionnement professionnel qui permettraient au personnel enseignant d'apprendre à explorer efficacement des options d'apprentissage inclusives et enrichissantes pour les élèves.
- Nous avons présenté à la Commission de l'éducation des Premières Nations un plan provisoire visant à permettre aux enseignants des langues autochtones d'obtenir un congé d'études pour perfectionner leurs compétences linguistiques ou leurs compétences en gestion de classe.

- En janvier 2023, des hauts fonctionnaires du Ministère et des responsables des programmes d'éducation des Tr'ondëk Hwëch'in ont animé un atelier sur l'article 17.7 de l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première Nation à l'École Robert-Service.
- Nous avons créé récemment des groupes de travail sur les stratégies de littératie et de numératie adaptées à la culture.

## Ce que nous visons

- Mettre en œuvre les recommandations de la communauté de recherche 8 concernant les programmes en plein air, les programmes d'apprentissage expérientiel, les camps culturels et d'autres activités pratiques comme méthode d'enseignement.
- Élaborer des outils destinés au personnel enseignant (lignes directrices, séances de formation et matériel) pour faciliter la mise en œuvre des composantes du nouveau programme d'études portant sur la culture et les langues des Premières Nations et s'assurer que les programmes scolaires et le programme d'études reflètent les savoir, savoir-faire et savoir-être autochtones.
- Consulter sous peu nos partenaires des Premières Nations concernant l'ébauche de politique qui a été préparée relativement aux cours à unités portant sur les Premières Nations du Yukon.
- À la lumière des commentaires de la Commission de l'éducation des Premières Nations sur le plan proposé pour aider les enseignants des langues autochtones, voir avec ces derniers, les différentes écoles du territoire et les responsables des programmes d'éducation des Premières Nations comment ils conçoivent l'apprentissage et le perfectionnement professionnel. La Direction des initiatives autochtones se charge de planifier ces échanges.

**Rapport d'étape de 2023 au Comité permanent des comptes publics**

**Ministère de l'Éducation  
28 février 2023**

